

6 Économie

"Programme 3 808 logements"/Société nationale immobilière-Entreprises adjudicataires

La SNI réclame 18 milliards de francs de créances

Maxime Serge MIHIN-DOU

Libreville/Gabon

LE directeur général de la Société nationale immobilière (SNI) Hermann Kamonomono a reçu, le 9 juillet dernier, les entreprises adjudicatrices des marchés dans le cadre du programme « 3 808 logements ».

Cette réunion de mise au point avait pour objectif de faire un état global du programme depuis son arrêt et d'établir les responsabilités de chaque partie et dégager des options de relance.

Dénommée « Opération 3 808 », à la faveur d'une confrontation directe



Photo : BANDOMA

Les logements de la SNI à l'abandon à Okolassi.

entre la direction financière et technique de la SNI et les entreprises adjudicatrices, cette mise au point a permis d'aboutir, d'un commun accord, à la signature d'une reconnaissance de dette par l'une des deux parties. Au terme

de cette opération, la dette des entreprises vis-à-vis de la SNI, au titre des avances de démarrage, a été arrêtée à plus de 18 (dix-huit) milliards de francs. Le directeur général de la SNI a fustigé cette exécution antipatriotique



Photo : JOE MANIANGA

La cité abandonnée de la SNI dans la commune d'Akanda.

des projets par les entreprises concernées en relevant plusieurs irrégularités dans la facturation et le suivi des travaux.

A ce jour, la SNI a mis en place une procédure de recouvrement des créances

détenues par les entreprises.

Ces importantes sommes devront servir en partie à résoudre le problème récurrent des réservataires qui attendent toujours de voir leurs logements livrés et qui pour certains sollici-

tent un remboursement des sommes versées.

« La situation des réservataires est injuste et notre motivation à recouvrer ces créances se justifie d'abord par la nécessité de résoudre cette situation qui perdure. Nous demandons à ces derniers un peu de patience. Nous avons déjà saisi le taureau par les cornes », a indiqué Hermann Kamonomono.

Les prochaines étapes consisteront à résilier les contrats entre la SNI et toutes les entreprises ayant participé au programme et à lancer de nouveaux appels d'offres qui permettront à la SNI de sélectionner les entreprises remplissant les critères d'efficacité et de transparence.

Secteur forestier

Les hommes d'affaires vietnamiens en prospection

J.M

Libreville/Gabon

LE ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable, Jacques-Denis Tsanga a eu dernièrement une importante séance de travail avec une délégation d'hommes d'affaires vietnamiens conduite par le directeur général adjoint du département des marchés de l'Asie et de l'Afrique, Ngo Khai Hoan. Ces hommes d'affaires entendent investir au Gabon dans le secteur de l'exploit-

tation forestière, l'agroforesterie, l'exportation du riz, et les produits manufacturés. Dans cette perspective, ils ont eu des séances de travail avec les directeurs généraux du ministère en charge des Forêts. Le chef de la délégation, Ngo Khai Hoan, a justifié son séjour au Gabon par le fait que lors de la dernière rencontre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), son pays avait pris l'engagement de venir investir dans notre pays. Et précisé qu'« à travers cette visite d'exploration, nous allons signer un mémorandum d'entente afin de ga-



Photo : Jean Madouma

Les hommes d'affaires vietnamiens explorent les opportunités d'investissement au Gabon.

rantir l'ensemble des investissements », a-t-il annoncé.

Pour le directeur du bureau régional de l'OIF

pour l'Afrique centrale, Boubacar Noumansana, les rencontres organisées avec le cabinet du ministre des Eaux et Forêts et la

direction du Fonds forestier national (FFN) ont permis d'explorer des pistes de partenariats. Dans cette optique, l'OIF va appuyer le Fonds forestier national pour établir des partenariats technique et financier pour le renforcer en vue de mieux structurer les acteurs de la chaîne de valeurs, par des mécanismes de prêts et de garanties appropriés.

En outre, cette démarche s'inscrit dans les initiatives de coopération industrielle de l'OIF dans la chaîne de valeurs inter-régionale, y compris celles en cours avec le secré-

riat exécutif de la CEEAC et de la BAD.

« Nous avons identifié quelques pistes de partenariats avec l'OIF dont la facilitation des investissements dans les plantations forestières. Ces investissements tournent autour des activités forestières, agroforestières, activités structurantes à fort impact socio-économique dans les forêts communautaires. Mais aussi un regard sur l'appui aux réflexions sur le renforcement des mécanismes de financement des industries forestières », a indiqué le directeur du FFN, Jean-François Yanda.

57e Quality Awards/Distinction de la Sobraga

La Sobraga félicitée pour la qualité de ses produits

AEE

Libreville/Gabon

LA ministre de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat national, Carmen Ndaot, s'est rendue, lundi dernier, à la Société des brasseries du Gabon (Sobraga) pour féliciter cette entreprise à la suite du prix de la qualité remporté par la Régab à Valence (Espagne) le 24 mai dernier.

En effet, lors des 57e Qua-

lity Awards organisés dans la cité espagnole, la Sobraga a reçu une médaille d'or pour sa bière nationale. Une récompense qui couronne "l'excellence du brassage de ce produit, notamment son goût, ses composantes biologiques, son packaging et son design", a souligné son directeur général Fabrice Bonatti, pour qui cette distinction constitue une motivation de plus à la Sobraga de toujours faire mieux. Sur près de 400 bières



Photo : Abel Eyeghe

La médaille d'or obtenue par la Sobraga a été présentée à la ministre Carmen Ndaot.

d'autres pays présents à cette compétition, la Régab a obtenu la note de 84,5/100, s'adjudgeant ainsi la médaille d'or.

Pour Carmen Ndaot, "c'est une distinction qui honore tout un pays. C'est une fierté nationale. Nous sommes donc heureux de constater que la Sobraga est l'une des entreprises qui respecte un certain nombre de normes pour obtenir un produit compétitif sur le marché". Occasion pour la ministre d'inciter les autres entre-

prises à emboîter le pas à la Sobraga, notamment en matière de qualité et de reconnaissance à l'international.

A noter que la ministre Ndaot était accompagnée à la Sobraga du directeur général de l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), du directeur général de l'industrie et de la compétitivité, et celui de l'Organisation gabonaise de la propriété intellectuelle (Ogapi).

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 13/07/2018

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1658	1USD =	562,667	1 USD	580,298
CAD	1,5369	1CAD =	426,805	1 CAD	455,059
JPY	131,1300	1JPY =	5,002	100 JPY	528,631
GBP	0,8826	1GBP =	743,185	1 GBP	792,260
CHF	1,1642	1CHF =	563,440	100 CHF	60 094,33
ZAR	15,6488	1ZAR =	41,917	100 ZAR	4 430,79
MAD	11,0530	1MAD =	59,347	1 MAD	62,69
CNY	7,7780	1CNY =	84,335	1CNY	86,86
KES	117,6320	1KES =	5,576	1KES	5,74

INDICES BOURSISERS

	en date du	
CAC 40	13/07/2018	5 393,38
DOW JONES	13/07/2018	24 ,863,01

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
13 Juillet 2018: 74,06